



COMMUNICANTES



Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'Archidiocèse de Lyon
—
Collégiale Saint-Just

Numéro 113 – Mars 2018 - 1 euro



« *MA MAISON SERA APPELEE UNE MAISON DE PRIERE MAIS
VOUS, VOUS EN FAITES UNE CAVERNE DE VOLEURS* »

Chers fidèles,

Ce que Notre Seigneur nous disait en chassant les marchands du temple, au début du carême (évangile du mardi de la première semaine de carême), il nous le redit pour nous préparer à sa résurrection.

Ce qu'il a fait en entrant dans le temple de Jérusalem, il veut le faire aussi en nos âmes.

Il veut nous aider à chasser en nous nos pensées mauvaises, nous arracher à ce qui nous détourne de Dieu, à tout ce qui nous empêche d'aimer vraiment,

d'aimer en actes et en vérité !

Mais sommes-nous d'accord pour laisser Jésus chasser en nous ces marchands du temple ?



Gravure d'après un tableau de Jouvenet qui se trouve dans la sacristie de la collégiale.

Consentons-nous à ce que notre âme qui se prépare depuis le début du carême à recevoir Jésus dans la communion pascalle, ne soit plus une maison de commerce et de trafic avec le péché ?

Le carême nous y aide ; le jeûne, la prière, la charité en sont les moyens. Le but, c'est de sortir du pays du péché.

« Je suis le Seigneur ton Dieu qui t'a fait sortir du pays d'Egypte et de la maison d'esclavage. » Exode 20, 2.

Quels sont pour nous, chers fidèles, ce pays d'Égypte et ces maisons d'esclavages ?

Quels sont ces lieux qui nous empêchent d'être entièrement à Dieu ? « *Tu n'auras pas d'autre Dieu que moi* » dit le Seigneur.

Avant de savoir ce que nous devons faire pour bien continuer notre carême et sur quoi doivent porter nos efforts, posons-nous cette question : est-ce que je consens vraiment à ce que le Seigneur vienne prendre dans ma vie la place qui lui revient ? Même si cela doit bouleverser en moi des choses et me faire renoncer à ce qui me retient loin de lui ?

Car, comme pour les marchands du temple, le Christ ne vient pas nous apaiser, il vient nous chambouler.

Que les efforts déjà accomplis et que l'attente de la Résurrection nous aident à y répondre.

Abbé Brice Meissonnier, fssp
Chaplain



Visite de Monsieur l'Abbé John Berg

Nous aurons le grand honneur et la grande joie d'avoir pour la première fois avec nous, à Saint-Just, pour le dimanche de Pâques, **Monsieur l'Abbé John Berg**, supérieur général de la Fraternité Saint-Pierre. Il célébrera la messe solennelle du jour de Pâques à 10 heures et sera très heureux de rencontrer la communauté à la sortie de la messe. Nous vous demandons de privilégier au maximum l'assistance à cette messe. Nous vous rappelons qu'il n'y aura pas de messe à 19h30 le jour de Pâques.

CHRONIQUE DE LA COMMUNAUTE

FEVRIER 2018

Vendredi 2 février

« Lumière pour éclairer les nations, et gloire d'Israël votre peuple »

40 jours après Noël, nous fêtons la fête de la Purification de la Vierge Marie et de la Présentation de Jésus au temple. Cette fête, connue sous le nom de Chandeleur, est célébrée à Jérusalem dès le IV^{ème} siècle. C'est une des plus anciennes solennités de la Vierge Marie. Conformément à un usage qui remonte au VII^{ème} siècle, nous processions dans la Collégiale pour représenter le voyage de la Sainte Famille vers Jérusalem. Cette procession se fait à la lumière des cierges bénis : ces cierges sont souvent utilisés comme protection particulière contre la foudre ou la grêle.

Samedi 3 février

Journée Portes Ouvertes pour notre Ecole Sainte-Jeanne d'Arc : c'est l'occasion pour de nouvelles familles de découvrir l'école, ses méthodes, ses manuels ainsi que les institutrices qui présentent leur classe. Plusieurs nouvelles familles arriveront à l'école l'année prochaine : certaines cherchent à se loger, faisons marcher le bouche-à-oreille !

Mardi 13 février.

Délicate installation au-dessus du tambour d'entrée de la collégiale d'un nouveau tableau. Il s'agit d'une magnifique Sainte Famille du peintre avignonnais François-Joseph Parrocel (1704-1781). Ce tableau a été donné à Monsieur l'Abbé Meissonnier par les Religieuses Victimes du Sacré-Cœur de Jésus à l'occasion du déménagement de leur couvent de Marseille à Chavagnes-en-Paillers en Vendée.

Mercredi 14 février

En ce mercredi des Cendres, la Collégiale quitte ses tentures, ses tapis et ses reliquaires pour les 40 prochains jours. La messe est célébrée avec des

ornements de couleur gris cendré. En usage dans l'Eglise de Lyon, cette couleur utilisée lors des messes de fête de Carême est un signe particulier de pénitence.

Vendredi 16 février

Comme chaque année, les séminaristes francophones de première année de notre séminaire de Wigratzbad en Allemagne viennent passer le BAFA pour pouvoir encadrer les camps et colonies de la Fraternité pendant l'été. Après 8 jours entiers de formation, de jeux, de veillées à organiser, d'exposés à préparer et de mises en situation, ils n'étaient pas fâchés de rentrer en Allemagne pour retrouver la quiétude du séminaire !

Samedi 3 mars

Le Père Réginald de la Fraternité Saint-Vincent Ferrier en Mayenne nous fait la joie de venir prêcher une recollection de Carême pour une vingtaine d'hommes de la communauté. Sur le thème de la Passion, la journée s'articule autour de trois prédications. La messe, l'adoration du Saint Sacrement et la méditation du chemin de Croix sont également propices à la méditation de ce mystère de la vie du Christ. Le lendemain le père prêche aussi aux trois messes du dimanche.

Samedi 3 mars

Nouvelle édition des « dîners de quartier », qui rassemblait cette fois-ci les habitants du 5^{ème} arrondissement. L'occasion pour la quinzaine de participants de mieux faire connaissance dans un cadre plus chaleureux que le parvis de l'église les dimanches d'hiver ! Le prochain rendez-vous est fixé au samedi 28 avril pour les fidèles de Rontalon, Marennes, Diemoz, Thurins, Solaize, Larajasse, Vourles, Bourgoin-Jallieu et Bellegarde-Poussieu.



DE LA PRODIGALITE DU PRECIEUX SANG

D'APRES LE PERE FABER

C'est le pape Pie VII qui approuva le dénombrement des sept effusions du Précieux Sang de Notre Seigneur et les enrichit d'indulgences.



Parmi les sept effusions sanglantes qui sont : la circoncision, l'agonie, la flagellation, le couronnement d'épines, le chemin de croix, le crucifiement et l'ouverture du Sacré Cœur, l'une appartient à la sainte enfance et les six autres à la passion.

La première et la dernière n'ont été pour rien dans la rédemption du monde parce que sans rapport avec la mort de Jésus ou parce que n'ayant existé qu'après que Jésus était déjà mort. Mais le point commun qui unit ces sept

effusions est le mystère de la prodigalité avec laquelle le Précieux Sang fut répandu pour nous.

La première effusion sanglante est la circoncision. Il y a eu sept jours pendant lesquels Notre Seigneur n'avait pas de nom. La Vierge Marie n'a eu qu'une courte semaine pour jouir du Précieux sang dont elle connaissait la mission et le mystère. Maintenant, avec le sang, vient le doux nom de Jésus, comme s'il n'avait eu aucun droit avant de l'avoir répandu.

Mais à quoi ont servi ces premières gouttes de sang ? En elles, aucune puissance de rédemption puisqu'elles n'étaient pas liées à la mort du Sauveur. Il nous suffit de voir dans cette tendre impatience à verser son sang, les plus touchantes révélations de son amour. Jésus ne s'est incarné qu'afin de pouvoir le verser. Il avait été impatient même dans le Ciel. Il a hâté le temps de sa venue à cause des charmes de Marie. A présent, Jésus ne trouve son repos que dans l'effusion de son sang.

Ce mystère a été le commencement public de ses souffrances, comme les noces de Cana ont été le commencement public de ses miracles.

Mais nous voilà dans le jardin de Gethsémani où la deuxième effusion du Précieux Sang va avoir lieu. Il y a trente-trois ans, nous avons osé accuser son tendre amour d'impatience. Nous ferons encore la même chose aujourd'hui. Pourquoi ne peut-Il attendre quelques heures de plus ? Jésus anticipe sur sa passion, son sang brûle de se verser, Il aspire à quitter le sanctuaire du Sacré Cœur.

Alors que l'âme du Sauveur réunit autour d'elle tous les péchés si nombreux, si variés, si énormes des hommes, sa vie ne se conserve que par une puissance miraculeuse. Quelle solitude effrayante rendue plus profonde encore par la présence de cet ange tremblant que les plaintes de Jésus ont fait descendre des cieux ! Le Sacré Cœur ne peut pas résister plus longtemps, Il laisse échapper son sang comme le pressoir le vin qu'il renferme ; l'une après l'autre, d'une manière qui n'est pas naturelle, les gouttes de sang suintent lentement à travers les pores de la peau divine.

Ici nous reconnaissons le même caractère de prodigalité : ce sang se verse par le désir qu'il a de racheter le monde. Il brûle tellement d'amour pour les âmes qu'Il ne peut pas contenir plus longtemps son désir impétueux d'être versé.

C'est l'heure de la troisième effusion sanglante : la flagellation. C'est le mystère le plus horrible de tous les mystères de la passion de Notre Sauveur. C'est le plus pénible à contempler dans le repos de la prière. Le Précieux Sang y a été répandu dans un excès de souffrance, dans un excès de douleur et en même temps dans un excès d'abondance. Il y a, dans cette troisième effusion, le même caractère de prodigalité. Il semble que le Précieux Sang prévoyait que sur la croix, cinq endroits seulement lui seraient assignés par lesquels Il pourrait s'écouler et verser le salut sur le monde. Ainsi, Il prend aujourd'hui la surface tout entière du corps afin de pouvoir, comme d'une vaste blessure, s'échapper à flots en toute liberté.

Le sang de la flagellation a été répandu au hasard, sur les multitudes insouciantes, comme s'Il voulait figurer d'avance la prodigalité qu'Il manifesterait plus tard dans les sacrements. Publiquement offert en spectacle à la ville, Jésus apparaissait habillé d'une pourpre royale vivante, à l'image de ceux qu'Il devait racheter. Il se montrait teint du Précieux Sang comme son Eglise devait toujours l'être après sa mort, tels que nous le serons dans notre gloire et notre félicité, tout entiers ornés de la beauté de son sang.

Dans la quatrième effusion sanglante, le couronnement d'épines, il n'y a pas eu beaucoup de sang. Mais s'il n'a pas été abondant, il a été précieux car il a été le sang de sa tête. Celui qui venait de nourrir son cerveau et son front, celui à l'aide duquel Il avait conçu des pensées ineffables.

La tête de Notre seigneur avait été jalouse de son corps dont chacun des membres avait fait son offrande de sang. Elle allait prendre sa revanche et avoir une effusion sanglante tout entière pour elle seule. Le Précieux Sang n'est-il pas d'une manière spéciale le ministre de la royauté de Jésus, de son autorité suprême ? Il faut donc que la tête verse son sang, et qu'elle le verse dans un mystère séparé.

Dans la cinquième effusion sanglante, on entre dans un mystère de lenteur. C'est le chemin de croix. Cette cinquième effusion est une véritable procession du Précieux Sang. Sa marche ne devait pas être bien longue mais elle a été longue dans sa lenteur, longue dans ses souffrances, longue dans les mystères des vestiges de son sang répandu sous ses pas.

Sa marche vers le calvaire est un triomphe complet du Précieux Sang. Il recouvre tous les objets ; il s'attache même aux plus vils, il semble se multiplier. Il coulait principalement d'anciennes blessures. C'était la continuation de la flagellation et du couronnement, comme si après la fin de ces mystères, le sang avait encore voulu couler, comme si l'unique objet de ce mystère devait être son effusion et son écoulement.

Le chemin de croix est un grand mystère de figure et de prophétie. Il est la figure des vicissitudes du Saint-Siège. Il est le type de la vie propre de Notre Seigneur dans l'Eglise à travers les siècles du temps, vie pénible d'effusion de sang jusqu'au jour du jugement. Tel est le sens de cette profusion aveugle. Le Précieux Sang tombe également sur les bons et sur les mauvais. Il coule pour sauver les âmes. Il n'a qu'une loi, il faut qu'il coule. Son unique mission est d'être répandu.

Enfin, dans la sixième effusion sanglante, la croix et le Précieux Sang se rencontrent pour la première fois. Le Précieux Sang a trouvé une demeure qui, en apparence, lui est plus chère que le Sacré Cœur. C'est dans leur union que réside la vertu secrète de la grâce de la rédemption.

Le sang coule maintenant avec beaucoup de lenteur. Les plaies des pieds et des mains sont trop avares et elles sont presque fermées par les clous qui les ont causées. En ce moment, c'est la souffrance suprême, c'est l'écoulement tout puissant, c'est la fin de la bataille qu'il a gagnée pour Dieu. Et, comme pour montrer que c'est librement et volontairement qu'il s'est répandu et qu'il a livré sa vie précieuse, il ordonne à une des cavités du cœur de retenir ce qu'elle contient avant que, dans un cri d'une force miraculeuse, la mort s'accomplisse.

N'y aura-t-il plus d'effusion sanglante ? Pourquoi en mourant le Précieux Sang a-t-il fait cette réserve de lui-même ? C'était afin que son corps puisse encore répandre du sang, même après sa mort. C'était pour proclamer la victoire de l'amour sur la mort et pour montrer que son inclination à se verser n'avait pas été détruite par celle-ci.

De là la septième effusion sanglante, l'ouverture du Sacré Cœur. Le Précieux Sang aspirait après les jours où il pourrait se verser sans nécessité, et où son amour pourrait dépenser en pure prodigalités ses royales richesses. De même qu'il s'était versé avant l'œuvre de rédemption du monde, et sans le racheter, de même, il se versera encore maintenant que l'œuvre de la rédemption est accomplie. Il faut que l'œuvre soit complète. Il faut que tout le sang soit séparé du corps. Il faut que l'effusion soit totale.

De même que la tête dans le couronnement d'épines avait été jalouse du corps dans la flagellation et avait réclamé le plaisir et l'honneur d'une effusion sanglante pour elle-même, de même maintenant le Sacré Cœur était jaloux des mains et des pieds.

Et c'est ainsi que les vœux de ce grand cœur ont appelé la lance du centurion, que le sang caché a jailli au dehors et qu'il a glissé doucement le long du côté de Jésus en embrassant la chair qu'il avait si longtemps animée.



PRIERE A SAINT JOSEPH

Ô bienheureux Joseph, nous recourons à vous, dans notre tribulation, et, après avoir imploré le secours de votre Très Sainte Epouse, nous sollicitons aussi, en toute confiance, votre patronage. Au nom de l'affection qui vous a uni à la Vierge Immaculée, Mère de Dieu, au nom de l'amour paternel dont vous avez entouré l'Enfant Jésus, nous vous supplions de jeter un regard propice, sur l'héritage acquis par Jésus-Christ, au prix de Son Sang, et de nous assister de votre puissance et de votre secours dans nos besoins.



Ô Gardien très vigilant de la Sainte Famille, protégez la famille privilégiée de Jésus Christ. Père très aimant, préservez-nous de toute contagion, de la corruption et de l'erreur ; protecteur très puissant, soyez-nous secourable et assistez-nous, du haut du Ciel, dans le combat que nous avons à soutenir contre la puissance des ténèbres. Et de même qu'autrefois vous avez arraché l'Enfant Jésus au péril de la mort, défendez aujourd'hui la Sainte Eglise de Dieu contre les embûches de l'ennemi et contre toute adversité, et couvrez-nous de votre constante protection, afin que nous puissions, à votre exemple et par votre assistance, vivre saintement, mourir pieusement, et obtenir l'éternelle félicité dans le Ciel.

Ainsi-soit-il.

**Lundi 19 mars messe chantée pour la fête de Saint-Joseph à
18h45 à l'autel de Saint-Joseph de la collégiale.**



ORDO LITURGIQUE

Mars 2018 – Mois de saint Joseph

Dimanche 4 mars

Troisième Dimanche de Carême, 1^{ère} classe violet

Lundi 5 mars : Lundi de la troisième semaine de Carême, 3^{ème} classe violet

Mardi 6 mars : Mardi de la troisième semaine de Carême, 3^{ème} classe violet

Mercredi 7 mars : Mercredi de la troisième semaine de Carême, 3^{ème} classe violet

Jeudi 8 mars : Jeudi de la troisième semaine de Carême, 3^{ème} classe violet

Vendredi 9 mars : Vendredi de la troisième semaine de Carême, 3^{ème} classe violet

Samedi 10 mars : Samedi de la troisième semaine de Carême, 3^{ème} classe violet

Dimanche 11 mars

Quatrième Dimanche de Carême (Laetare), 1^{ère} classe violet/rose

Lundi 12 mars : Lundi de la quatrième semaine de Carême, 3^{ème} classe violet

Mardi 13 mars : Mardi de la quatrième semaine de Carême, 3^{ème} classe violet

Mercredi 14 mars : Mercredi de la quatrième semaine de Carême, 3^{ème} classe violet

Jeudi 15 mars : Jeudi de la quatrième semaine de Carême, 3^{ème} classe violet

Vendredi 16 mars : Vendredi de la quatrième semaine de Carême, 3^{ème} classe violet

Samedi 17 mars : Samedi de la quatrième semaine de Carême, 3^{ème} classe violet

Dimanche 18 mars
Premier Dimanche de la Passion, 1^{ère} classe violet

Lundi 19 mars
Saint Joseph, Patron de l'Eglise universelle, 1^{ère} classe blanc

Mardi 20 mars : Mardi de la Passion, 3^{ème} classe violet
Mercredi 21 mars : Mercredi de la Passion, 3^{ème} classe violet
Jeudi 22 mars : Jeudi de la Passion, 3^{ème} classe violet
Vendredi 23 mars : Vendredi de la Passion, 3^{ème} classe violet
Samedi 24 mars : Samedi de la Passion, 3^{ème} classe violet

Dimanche 25 mars
Dimanche des Rameaux, 1^{ère} classe violet

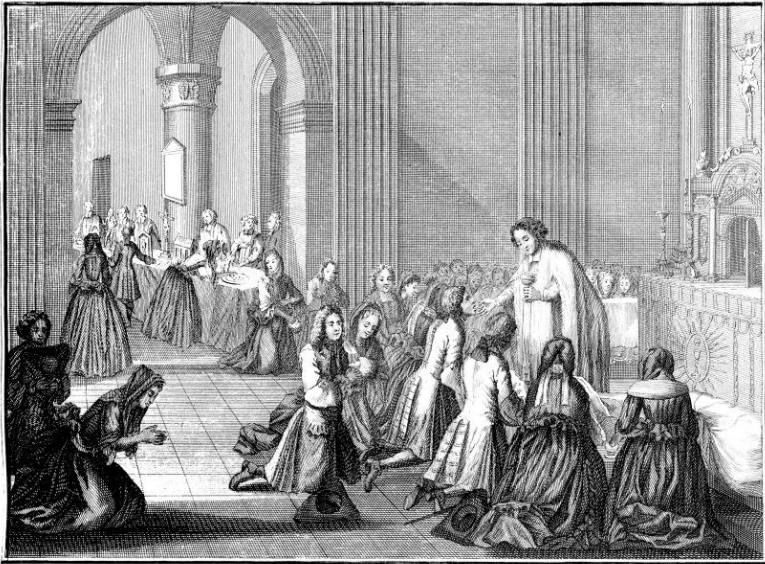
Lundi 26 mars : Lundi Saint, 1^{ère} classe violet
Mardi 27 mars : Mardi Saint, 1^{ère} classe violet
Mercredi 28 mars : Mercredi Saint, 1^{ère} classe violet
Jeudi 29 mars : Jeudi Saint (messe vespérale solennelle), 1^{ère} classe blanc
Vendredi 30 mars : Vendredi Saint (Action liturgique de l'après-midi), 1^{ère} classe violet
Samedi 31 mars : Samedi Saint (Vigile pascale), 1^{ère} classe violet/blanc

Dimanche 1 avril
Dimanche de Pâques, 1^{ère} classe blanc

Lundi 2 avril : Lundi de Pâques, 1^{ère} classe blanc
Mardi 3 avril : Mardi de Pâques, 1^{ère} classe blanc
Mercredi 4 avril : Mercredi de Pâques, 1^{ère} classe blanc
Jeudi 5 avril : Jeudi de Pâques, 1^{ère} classe blanc
Vendredi 6 avril : Vendredi de Pâques, 1^{ère} classe blanc
Samedi 7 avril : Samedi in Albis, 1^{ère} classe blanc

Dimanche 8 avril
Dimanche in Albis (de Quasimodo) - Octave de Pâques, 1^{ère} classe blanc

- L'EUCCHARISTIE (I) -



La COMMUNION. — (D'après un tableau de la collection de la Cour de France.)

Introduction

L'Eucharistie est le sacrement des sacrements, le saint sacrement, car de lui découlent tous les autres, étant la présence réelle de Jésus. Il est « *le soleil de l'Eglise Catholique* » (saint Alphonse de Liguori) et en même temps, le grand mystère de notre foi.

Voilà pourquoi nous devons redonner à l'Eucharistie une place d'honneur dans notre vie.

Il est un sacrement par excellence, puisqu'il est le signe véritable et efficace de l'amour que Dieu nous porte :

- d'une part, par sa présence réelle parmi nous (1^{ère} partie) ;
- d'autre part, par l'actualisation de son sacrifice (2^{ème} partie).

Définition

1- Différentes appellations

- eucharistie, mot grec signifiant « *action de grâce* » ; c'est en effet une des quatre finalités de ce sacrement ;
- sacrifice, car par ce sacrement, le sacrifice de Jésus est réactualisé sur l'autel ;
- communion : nous sommes intimement unis à Jésus par la réception de son corps lors de la communion eucharistique.

2- Définition

L'Eucharistie est le sacrement du corps et du sang de Notre Seigneur (présence réelle), offerts à Dieu en sacrifice (messe).

Il ne faut jamais distinguer la présence réelle, du sacrifice ; ces deux réalités sont deux facettes d'un même sacrement. Il n'y aurait pas de sacrifice sans la présence réelle de Jésus et il n'y aurait pas de présence réelle sans le sacrifice de la messe.

La présence réelle

1- Le donné de la foi

Rappelons qu'un sacrement est un signe qui réalise ce qu'il signifie.

Donc, lorsque nous disons : « *ceci est mon corps, ceci est mon sang* » ces paroles réalisent ce qu'elles veulent dire.

Les paroles sacramentelles portent en elles-mêmes leur efficacité.

Ces paroles font que ce qui était du pain est maintenant le corps de Jésus, ce qui était du vin est maintenant le sang de Jésus.

Après les paroles sacramentelles, il n'y a plus de pain ni de vin, mais bien le corps et le sang de Jésus qui sont présents sous les apparences du pain et du vin, comme nos sens nous le montrent.

Voilà ce que la foi catholique affirme.

Notre raison est comme aveuglée face au mystère de ce sacrement. C'est pourquoi, ce sacrement est par excellence le sacrement de la foi : *mysterium fidei*.

Mais attention : ce qu'il nous est demandé de croire sans comprendre n'est nullement contradictoire, car il est au pouvoir de la toute-puissance divine de changer une substance en une autre.

« Vous voyez combien la parole de Notre Seigneur est efficace. Si elle a eu assez de force pour faire exister ce qui n'était pas, le monde, par exemple, combien ne lui en a-t-il pas fallu pour donner un nouvel être aux choses qui existaient déjà et pour les changer en d'autres. » (saint Ambroise)

2- La formulation précise

Comprenons bien les paroles que Jésus nous a laissées lors de l'institution de l'Eucharistie.

Dans les paroles sacramentelles, « *ceci* » désigne la substance du pain et du vin.

Qu'est-ce que la substance ? C'est ce qui fait qu'une chose est ce qu'elle est ; c'est ce qu'il y a de plus profond dans un être ; c'est ce qui demeure.

Dans tout être, il y a une substance (ce qui subsiste, ce qui « *se tient sous* ») et des accidents (ce qui change).

Si nous prenons l'exemple du pain, sa substance est le pain (substance qu'on ne voit pas) et ses accidents qui atteignent nos sens : la couleur, le goût, la forme... Dans le sacrement de l'Eucharistie, après les paroles de la consécration, la foi nous dit que « *ceci* », la substance du pain est changée en la substance du corps de Jésus.

=> il y a donc véritablement un changement de substance : c'est la transsubstantiation (Concile de Trente).

a) la transsubstantiation

Ce terme exprime parfaitement ce qui se passe (« *trans* » = « *changement* »).

Il y a donc un changement de substance toute entière qui se réalise au moment même des paroles de la consécration.

Pour préserver toute la vérité de ce mystère, prenons garde de ne pas tomber dans deux sortes d'erreurs :

- la consubstantiation qui affirme qu'il y a, en même temps, la substance du pain et du corps.

Cette affirmation est fautive car c'est toute la substance du pain qui disparaît pour laisser place à la substance du corps du Christ.

Le concile de Trente est très clair :

« Si quelqu'un dit que dans le très saint sacrement de l'Eucharistie, la substance du pain et du vin demeure avec le corps et le sang de Notre Seigneur, qu'il soit anathème. »
(C. de Trente, session 13, chap. 4)

- l'impanation (hérésie de Luther) qui affirme que le pain demeure et donc que Jésus est présent dans le pain.

Cette affirmation va directement à l'encontre des paroles du Christ : « ceci est mon corps » (et non « ceci contient mon corps... »).

b) explication théologique

Tout le problème dans ce mystère est que les apparences (les accidents) du pain et du vin demeurent alors que leur substance n'est plus là.

Mais ce n'est pas contradictoire car Dieu, qui est l'auteur de l'être même des choses, peut maintenir des accidents sans leur substance propre. Et c'est ce qui se passe. Les accidents sont maintenus mais sans leur sujet et sont donc le voile qui nous cache la substance de Jésus.

Ces accidents sont les signes sacramentels du corps et du sang de Jésus ; voilà pourquoi, la présence réelle dure tant que les accidents demeurent.

c) la loi de concomitance

Par les paroles de la consécration, le corps de Jésus est présent.

Mais sous les apparences du pain, y a-t-il simplement le corps de Jésus ? Sous les apparences du vin, y a-t-il simplement le sang de Jésus ? Y a-t-il aussi son humanité, sa divinité ?

Pour répondre à cette question, voyons d'abord dans quel état se trouve le Christ dans ce sacrement. Est-il mort ou vivant ?

Laissons Notre Seigneur nous répondre : « *Je suis le pain vivant.* » (Jn. 6, 51)

En effet, Jésus est bien plus vivant que jamais, il est même ressuscité : « *Le Christ ressuscité ne meurt plus.* » (Rm. 6, 9).

Si le Christ est vivant, c'est que son corps et son âme sont unis.

Il y a donc l'âme humaine de Jésus. Mais rappelons-nous que depuis le mystère de l'Incarnation, l'âme humaine de Jésus est unie pour l'éternité, à sa divinité.

Nous pouvons donc affirmer que dans le mystère de l'Eucharistie, sous les apparences du pain consacré, il y a tout entier le corps, le sang, l'âme, l'humanité et la divinité de Notre Seigneur Jésus Christ.

En effet, le sang, l'âme, l'humanité et la divinité sont inséparables du corps.

Ces réalités sont dans ce sacrement, non par la force des paroles mais par l'union qu'elles ont avec le corps : c'est ce que nous appelons la loi de concomitance.

De même, sous les apparences du vin consacré, il y a la présence du corps, du sang, de l'âme, de l'humanité et de la divinité de Jésus.

Pourquoi alors, y a-t-il deux consécérations ? Nous répondrons à cette question centrale, lorsque nous étudierons le mystère de la messe.

L'institution

1- Ce que nous dit la Sainte Ecriture

Les textes de la Bible sont très explicites :

- Saint Mathieu : (26, 26) : « *Recevez et mangez, ceci est mon corps. (...) Buvez en tous car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance répandu pour un grand nombre pour la rémission des péchés.* »

- Saint Marc (14, 22) ; Saint Luc (22, 19) ; Saint Paul (1 Cor. 11).

Il était important que cette institution soit très claire pour qu'il n'y ait pas de mauvaise interprétation concernant ce grand mystère de notre foi.

De plus, pour enlever toute ambiguïté, Jésus va choisir un jour spécial (la veille de son sacrifice), une fête spéciale (la Pâque pour montrer qu'il est l'agneau immolé et que la vraie Pâque, « *le passage* » est ce passage de la mort à la vie grâce à son sacrifice.)

2- L'efficacité de la parole de Dieu

Quand Jésus institue l'Eucharistie, nous le croyons de toute notre foi, car c'est Dieu qui parle. Notre foi culmine dans ce sacrement.

Mais Jésus, tout au long de l'évangile, est venu nous aider à croire à ses paroles par des faits tangibles :

- lorsque Jésus dit à Lazare de sortir de son tombeau, Lazare ressuscite (Jn. 11).
- lorsqu'il ordonne à la tempête de se calmer, le vent s'apaise (Mc.4).

Tous ces miracles montrent que ce que Jésus dit, se réalise. Les paroles du Christ sont efficaces, car elles sont les paroles de Dieu lui-même.

Voilà pourquoi, quand Jésus dit « *ceci est mon corps* », c'est réellement son corps. Nous n'avons pas d'autre preuve que les paroles même de la consécration. Celui qui les a dites, a aussi affirmé : « *Je suis la Vérité.* » (Jn. 14, 6)

Les paroles de l'institution sont donc incontournables. On ne peut pas affirmer autre chose que la présence de Jésus dans l'Eucharistie, comme le dit lui-même Luther : « *J'ai souvent beaucoup sué pour prouver qu'il n'y a que du pain et du vin dans l'Eucharistie. Mais il n'y a pas moyen d'en sortir, le texte de l'évangile est trop clair.* »

La matière et la forme de l'Eucharistie

1- La matière

Il y a deux matières différentes dans ce sacrement.

- le pain : Jésus lui-même a pris du pain, très probablement du pain azyme (pain sans levain) en raison de la fête de Pâques.
- le vin : auquel le prêtre mélange un peu d'eau

Nous sommes tenus de prendre les matières que Jésus a choisies.

Remarquons encore une fois que le Christ a choisi deux matières faciles à avoir dans le monde entier.

2- La forme

- pour la consécration du pain : « *Car ceci est mon corps.* »
- pour la consécration du vin : « *Car ceci est le calice de mon sang, celui de l'alliance nouvelle et éternelle – mystère de foi – qui sera répandu pour vous et pour beaucoup en rémission des péchés.* »

Il est à remarquer que les paroles sacramentelles ne sont pas, mot à mot, dans les évangiles, ni dans saint Paul (quoique très proche). Elles ont été dites et transmises à l'oral, avant la rédaction des livres saints.

3- La présence réelle demeure après la messe

C'est une des particularités de ce sacrement. Jésus a institué l'Eucharistie avant tout pour pouvoir réactualiser son sacrifice (la messe) et pour que nous puissions le recevoir et ainsi participer aux fruits de son sacrifice (la communion). Mais, il a voulu aussi rester parmi nous, réalisant ainsi sa promesse : « *Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde.* » (Mt. 28, 20)

La présence réelle demeure après la messe, tant que les espèces ne sont pas corrompues.

Le ministre de l'Eucharistie

Le prêtre validement ordonné par un évêque, est le seul ministre de l'eucharistie.

Pourquoi ? Parce que Jésus a institué ce sacrement en présence de ses apôtres et leur a donné cet ordre : « *Chaque fois que vous ferez cela, vous le ferez en mémoire de moi.* »

Le Christ a donc lié de façon irréfutable le sacrement de l'eucharistie et celui de l'ordre.

(cf. infra : le sacrement de l'ordre)

Les effets de l'Eucharistie dans la communion

« *L'âme ne peut se nourrir que de Dieu ! Il n'y a que Dieu qui lui suffise ! Il n'y a que Dieu qui puisse la remplir ! Il n'y a que Dieu qui puisse rassasier sa faim.* » (Saint Curé d'Ars)

Par la communion eucharistique, nous communions aux fruits du sacrifice de la croix.

Plus que dans les autres sacrements, il y a une augmentation de la grâce sanctifiante car nous recevons l'Auteur même de la grâce : « *Celui qui me mange vivra éternellement.* » (Jn. 6, 51)

Par la communion, nous sommes intimement unis à Jésus sauveur et médecin des âmes, qui vient prendre possession de tout notre être afin de nous configurer de plus en plus à lui.

La communion eucharistique est un gage de la vie éternelle.

De plus, chaque communion augmente en nous la charité. C'est pourquoi, nos communions doivent être toujours plus belles puisque faites avec toujours plus de charité.

Rappelons les conditions pour communier :

- être baptisé catholique,
- avoir fait sa première communion,
- avoir une intention droite,

- être en état de grâce, c'est-à-dire, ne pas avoir de péchés mortels sur la conscience non confessés, car pour ne faire qu'un avec le Christ sacramentellement, il faut déjà lui être uni par la grâce.

Conclusion

Ce sacrement de l'eucharistie n'a pas d'autre explication que l'amour infini que Dieu a pour nous.

C'est la raison pour laquelle, nous ne pouvons répondre que par notre amour et notre plus grand respect envers Jésus hostie. L'amour doit être aimé. A nous de lui montrer ce respect par nos visites au Saint Sacrement, par nos genuflexions et nos communions toujours mieux faites. Aimons et adorons Jésus hostie.

« Notre vie doit être tissée avec l'Eucharistie. » (Sainte Térésa de Calcutta)



DEVOTION AUX SEPT DOULEURS DE NOTRE-DAME

S'il est utile pour les fidèles d'unir le souvenir des Douleurs de la sainte Vierge à la méditation des souffrances de son divin Fils, c'est dans les jours où l'Église s'en occupe plus spécialement qu'ils doivent en retirer plus de fruits ; aussi depuis plusieurs siècles se sont-ils empressés de pratiquer la dévotion des sept Vendredis dans tous les lieux où elle est répandue. Nous pensons d'après cela, que pour la faire embrasser à ceux qui l'ignorent, il suffit, en la leur faisant connaître, de leur apprendre les principaux avantages qu'ils peuvent en retirer. Dès la semaine de la Septuagésime, ils doivent s'appliquer, tous les vendredis, jusqu'à la fête de la Compassion, aux pieux exercices de cette dévotion qui leur fourniront, s'ils les pratiquent avec fidélité, non seulement un moyen de satisfaire leur tendre piété pour la sainte Vierge en partageant ses Douleurs, mais encore un puissant secours pour sanctifier la pénitence que l'Église leur prescrit dans le Carême, et une préparation particulière à la méditation du grand mystère de la Rédemption, en leur apprenant à le considérer attentivement.



Enfin les fidèles qui, par ces différents exercices, auront partagé successivement chacune des Douleurs de la sainte Vierge, ne peuvent mieux en recueillir le fruit qu'en réunissant à la fois dans leur cœur, au jour de la Compassion, tous les pieux sentiments qu'ils ont dû ressentir pendant les sept vendredis, afin de les honorer toute en ce jour d'une manière spéciale.

Chacun de ces jours ils doivent, autant qu'il sera possible, observer la méthode suivante en pratiquant les exercices de cette dévotion :

- 1- Ils liront au commencement de la journée, avec attention et piété, la méditation du mystère, afin qu'en étant bien pénétrés, ils puissent y appliquer souvent leur esprit dans le reste du jour, et partager, autant qu'ils le pourront, les Douleurs de la sainte Vierge en les gravant profondément dans leurs cœurs.
- 2- Ils réciteront le chapelet des Sept Douleurs, ou au moins, sept *Pater* et sept *Ave Maria*.
- 3- Ils visiteront la chapelle de Notre Dame des Sept Douleurs, dans laquelle ils diront le Stabat, et s'ils ne le savent pas, au moins un *Pater* et un *Ave Maria* ; ils prieront encore selon les intentions de l'Église, demanderont les grâces qu'ils désirent particulièrement obtenir par l'entremise de la sainte Vierge. Si dans l'endroit où ils se trouveront, on n'a pas érigé de chapelle en l'honneur de Notre Dame des Sept Douleurs, ils feront cette visite à quelle qu'autre chapelle de la sainte Vierge, ou s'il n'y en a pas, au principal autel de l'église.
- 4- S'ils peuvent approcher des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, ils ne doivent pas négliger de le faire avec toute la dévotion dont ils seront capables ; mais au moins tacheront-ils d'avoir ce bonheur le jour de la fête de la Compassion, auquel ils sont invités à méditer pendant une heure sur les Douleurs de la Très sainte Vierge, afin de gagner l'indulgence plénière accordée par Benoît XIV à ceux qui, une fois dans l'année, font une heure d'oraison mentale sur les Douleurs de la sainte Vierge, après avoir approché des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

Enfin, s'ils veulent attirer sur ces pieux exercices des bénédictions du Ciel et en recueillir les fruits précieux, ils doivent, par une conduite vraiment chrétienne, se montrer dignes enfants de Marie ; et fuyant les folles joies du monde et sa dissipation, mener, autant qu'ils le pourront, une vie retirée et pratiquer quelques bonnes œuvres ; principalement, consoler les affligés, secourir et visiter les malades, les pauvres, les prisonniers ; réconcilier les ennemis, supporter avec patience les torts et les défauts du prochain, le rappeler

de ses égarements, l'instruire des vérités de la Religion, et lui faire tout le bien dont ils seront capables, dans la seule vue de plaire à Dieu.

Si leur santé le permet, ils pourront, avec l'avis d'un directeur éclairé, joindre quelque mortification corporelle à la mortification de l'esprit et du cœur qui est nécessaire à tous et à la portée de tout le monde ; se souvenant que c'est l'esprit dont ces pratiques sont animées qui leur donne un grand mérite aux yeux de Dieu.

Il est avantageux qu'ils s'occupent de temps en temps, dans la semaine, des pieux sentiments qu'ont dû exciter en eux les exercices qu'ils ont pratiqués le vendredi précédent : ce sera le moyen de rendre les fruits plus durables plus efficaces.

Les pratiques de cette dévotion peuvent encore servir, utilement dans le courant de l'année, pour obtenir quelques grâces par l'intercession de la Très sainte Vierge.



LES ABBES VOUS INVITENT....

Pour faire davantage connaissance entre « *voisins* », les abbés instaurent des dîners de quartier !

Ces dîners ont pour but de favoriser les rencontres entre les membres de la communauté qui habitent le même arrondissement, le même secteur géographique ou la même commune. Cela aidera les nouvelles familles à s'intégrer et permettra de mieux connaître certains d'entre nous.

Ces dîners qui concernent les adultes (sans les enfants !) auront lieu à la Maison Padre Pio, une fois par mois, le samedi soir. Le quartier concerné par le prochain dîner sera annoncé quelques semaines auparavant, et vous serez contactés par mail afin de répartir au mieux la préparation du repas (les abbés vous invitent, mais nous vous demandons de l'aide pour le dîner !).

Prochains dîners :

- Samedi 28 avril 2018 : Rontalon, Marennes, Diemoz, Thurins, Solaize, Larajasse, Vourles, Bourgoin-Jallieu, Bellegarde-Poussieu.
- Samedi 12 mai 2018 : Le Bois-d'Oingt, Collonges-aux-Mont-d'Or, Tassin-la-Demi-Lune, Ecully.
- Samedi 2 juin 2018 : Vaugneray, Sainte-Consorte, Dardilly, Grézieu-la-Varenne, Saint-Genis-les-Ollières, Sourcieux-les-Mines, Saint-Forgeux.

Les quartiers non encore mentionnés, le seront l'année prochaine.

Veillez-vous inscrire auprès d'Anne-Lorraine Masson Regnault, qui s'occupera de répartir les tâches.

Tel : 06 68 24 50 09.

Mail : annelorraine84@yahoo.fr



ACTES DE CATHOLICITE

Naissance

- ❖ Adeline Lombardo, le 5 octobre 2017 à Montréal (Canada). Petite fille du Docteur et Madame Menager.

Baptêmes

Sont devenus enfants de Dieu :

- ❖ Alexis Gros, le 2 décembre 2017 à l'Abbaye du Barroux.
- ❖ Garance Soullier, le 4 mars à la collégiale Saint-Just.

Décès

Sont entrés dans l'Eternité

- ❖ Monsieur Edouard Ferrand, le 1^{er} février à l'âge de 52 ans, père de cinq enfants.
- ❖ Monsieur Jacques Boné, le 21 février dans sa 84^{ème} année.

ANNONCES REGULIERES

Catéchismes

- ❖ Pour enfants : de 4 ans à 11 ans, les mercredis hors vacances scolaires, à la Maison Padre Pio, de 10h00 à 11h00.

- ❖ Pour les collégiens : de 12 à 15 ans, un vendredi tous les 15 jours, hors vacances scolaires, de 18h15 à 19h15, à la Maison Padre Pio. **Prochains cours les vendredis 16 mars et 6 avril.**
- ❖ Pour les lycéens : de 15 à 18 ans, un mercredi tous les 15 jours, hors vacances scolaires, de 18h30 à 19h30, à la Collégiale Saint-Just. **Prochains cours les mercredis 14 mars et 4 avril.**
- ❖ Pour adultes : un jeudi par mois, à 20h30, à la Maison Padre Pio. Thème de l'année : « Les sept sacrements ». Un tract de couleur rose est à disposition sur la table de presse précisant les dates et thèmes traités. **Prochain cours le jeudi 5 avril « Le mariage, chemin de sainteté. »**

Enfants de chœur

Répétition le **samedi 28 avril** pour le groupe Saint-Joseph-Marie Tomasi, de 9h30 à 10h30, en la Collégiale Saint-Just.

Renseignements : contacter Monsieur l'abbé Meissonnier.

Premier vendredi du mois

Le **vendredi 6 avril**, comme tous les premiers vendredis du mois, messe chantée à 18h45, suivie de l'adoration Eucharistique jusqu'à 22h30, à la Collégiale Saint-Just. Confessions de 20h00 à 21h00.

Rosaire pour la Vie

Le **samedi 17 mars** à 10h30 sur l'esplanade de la Basilique Notre-Dame de Fourvière, devant la statue du pape Jean-Paul II.

Cercle Saint-Alexandre : groupe pour étudiants et jeunes professionnels.

Réunion tous les derniers jeudis du mois à la messe de 18h45 à Saint-Just (suivie d'une instruction et d'un moment amical) et un jeudi par mois, conférence au café « l'Atelier », 7 place Carnot, Lyon 2nd.

Contact : 07 81 99 58 48 - cerclesaintalexandre@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/CercleSaintAlexandre>

ANNONCES PAROISSIALES

Concert au profit de la restauration du Chemin de Croix de la collégiale Saint-Just.

Le dimanche **11 mars à 17h00** en la Basilique Saint-Martin d'Ainay - Lyon 2nd
Les Petits Chanteurs de Saint-Marc, Maîtrise de la Basilique de Fourvière sous
la direction de Nicolas Porte.

Participation : 20€

Etudiants : 15€

Professions de foi :

Le dimanche 27 mai prochain auront lieu à la collégiale Saint-Just, les
professions de foi.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant pour cette cérémonie, veuillez le faire
avant le 1^{er} mai auprès de l'Abbé Rabany.

Une journée de récollection précédera cette cérémonie.

ANNONCES SPECIALES POUR LE CAREME

- ❖ Durant le saint temps de Carême, Messieurs les abbés n'acceptent aucune invitation à déjeuner ou à dîner. Exception faite des dimanches midi et des fêtes de première classe.
- ❖ Chemin de Croix
Il sera médité tous les vendredis de Carême en lieu et place du chapelet, à 17h45, à la Collégiale Saint-Just, à partir du vendredi 16 février.

ANNONCES DIVERSES

2^{ème} pèlerinage nocturne pour la France

Du vendredi 23 au samedi 24 mars 2018, de l'église de Saint-Symphorien-sur-Coise à la basilique Notre-Dame de Fourvière.

Rendez-vous à l'église de Saint-Symphorien-sur-Coise, le vendredi 23 mars à 20h30 ou à la mi-parcours au 459 La Goyenche, 69510 Thurins, le samedi 24 mars à 2h30.

Messe à la crypte de la basilique de Fourvière, samedi 24 mars à 8h30.

Contact : pelepourlafrance@outlook.fr

Activité spirituelle de l'œuvre Etienne Chavant :

Le lundi 26 mars (lundi saint) messe à 18H45 à Saint-Just suivie d'une petite instruction spirituelle et annonce des nouvelles de l'œuvre.

PETITE ANNONCE

Recherche d'appartement.

Un étudiant rejoignant notre communauté à la rentrée, recherche un logement dans Lyon de septembre à mars. Si vous avez une possibilité, merci de vous adresser à Thibault Paioumais au 07 61 23 77 53.



HORAIRES POUR LA SEMAINE SAINTE

Dimanche des Rameaux – 25 mars

- ❖ 8h30 : Messe basse (rit lyonnais).
- ❖ 10h00 : Messe solennelle avec bénédiction des Rameaux et chant de la Passion de NSJC.
- ❖ 18h30 : Salut du Saint-Sacrement.
- ❖ 19h30 : Messe basse.

Mercredi Saint – 28 mars

- ❖ Bénédiction des enfants à 10h30 à la Maison Padre Pio.
- ❖ ***Pas de messes et de confessions à 18h45.***
- ❖ 21h30 : Office des Ténèbres en l'église Saint-Georges.

Jeudi Saint – 29 mars

- ❖ **19h30 : Lavement des pieds, messe de la Sainte Cène du Seigneur,** procession au reposoir, dépouillement des autels.
- ❖ Jusqu'à minuit : adoration et confessions.

Vendredi Saint – 30 mars

- ❖ 7h30 : Office des Ténèbres.
- ❖ 12h00 - 15h00 : permanence de confessions.
- ❖ 15h00 : Chemin de Croix solennel.
- ❖ 16h00 - 18h00 : permanence de confessions.
- ❖ 19h30 : Messe des Présanctifiés

Samedi Saint – 31 mars

- ❖ 9h00 – 12h00 : Grand ménage et préparatifs de la Collégiale. Possibilité de se confesser de 9h00 à 12h00.
- ❖ **20h30 : Vigile Pascale.**

Dimanche de Pâques – 1^{er} avril

- ❖ 8h30 : Messe basse (rit lyonnais)
- ❖ **10h00 : Messe solennelle de la Résurrection** célébrée par monsieur l'Abbé John Berg, supérieur général de la Fraternité Saint-Pierre. A l'issue, bénédiction des œufs de Pâques.
- ❖ 17h30 : Vêpres du jour de Pâques et salut du Très Saint-Sacrement.

Pas de messe à 19h30.



SOUSCRIPTION

CHEMIN DE CROIX DE LA COLLEGIALE

Aidez-nous à restaurer le Chemin de Croix de Saint-Just !

Nous lançons un appel au don pour la restauration du chemin de croix de la collégiale Saint-Just.

Il s'agit de 14 peintures sur toile d'1,58 m par 0,78 m. Elles ont été réalisées à la demande de la Vénérable Marie Potter, née à Bermondsey en Angleterre le 22 novembre 1847 et morte à Rome le 9 avril 1913, pour son couvent des sœurs du Cœur de Marie à Rome. Ces toiles nous ont été offertes il y a deux ans.

Une intervention est nécessaire pour l'ensemble des œuvres qui n'ont bénéficié d'aucun soin depuis bien des années !

En cette période du Carême, où nous méditerons la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, redonnons sa splendeur au Chemin de Croix de notre collégiale !

Bulletin de souscription disponible sur la table de presse.

Vous avez aussi la possibilité de faire un don directement en ligne sur le site de la Fondation du Patrimoine.

Les dons sont déductibles (aux conditions habituelles) de l'impôt sur le revenu, l'impôt sur la fortune ou l'impôt sur les sociétés. Tout don, même modeste, sera le bienvenu ! « *Les filets d'eau font les grandes rivières !* » Merci, de participer ainsi à la restauration et à la mise en valeur de notre patrimoine.

Vous pouvez aussi assister au concert qui sera donné le dimanche **11 mars à 17h00** en la Basilique Saint-Martin d'Ainay - Lyon 2nd - par les Petits Chanteurs de Saint-Marc.

Participation : 20€

Etudiants : 15€

NOUS AVONS TOUJOURS BESOIN DE VOUS !

OFFRANDE DE CAREME 2018

Bien chers fidèles,

Vous le savez, vos prêtres ne font pas payer leur apostolat : ils sont entièrement à votre service. Voilà pourquoi l'Église **commande** aux fidèles de subvenir aux besoins du Culte Divin et de ses ministres. **Cette offrande n'est donc pas une aumône facultative mais un devoir de religion qui oblige chacun en conscience.**

C'est près de **6 000 €** que nous devons trouver tous les mois pour subvenir :

- aux **charges fixes** de notre apostolat : traitements, indemnités, charges sociales pour trois prêtres, impôts (impôts locaux et taxes foncières), contrats de sécurité de la Maison Padre Pio.
- aux **dépenses courantes** : eau, gaz, électricité, téléphone, dépenses du culte, etc.

Vous le savez : nous ne recevons **aucune aide** ni de l'état, ni du diocèse, ni de la Fraternité Saint-Pierre. **Nous ne pouvons donc compter que sur les quêtes¹ et sur vos dons.**

Pour les quêtes, chaque fidèle donne en moyenne 1,10 €/Messe. Essayons de tendre vers les 2,00 € : cela vous appauvrirait peu et nous aiderait grandement.

Pour les dons ponctuels ou par virement régulier, vous pouvez bénéficier avantageusement de la fiscalité : vous pensez donner 100 €, donnez 300 €, et déduisez 200 € de vos impôts !

¹ Les quêtes rapportent en moyenne 400 € pour les trois messes du dimanche. Depuis notre arrivée à Saint-Just, comme toutes les paroisses du diocèse, nous devons reverser, de façon totale ou partielle, une dizaine de quête par an.

Chaque année, vous recevrez un reçu fiscal² pour toute somme versée à la Fraternité Saint-Pierre à Lyon.

Si vous êtes assujetti à l'IFI (ancien ISF), vous pouvez aussi nous aider³.

Vous pouvez encore bénéficier de la fiscalité des entreprises : déduisez 60% du montant du don dans la limite de 5% (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe.

Le produit des dons et des quêtes nous a permis d'équilibrer cette année notre budget, soyez-en vivement remerciés !

Grâce à vous encore, la collégiale Saint-Just retrouve peu à peu son lustre d'antan : ornements des autels, ornements liturgiques tentures, tapis, table de communion, restauration des reliquaires de Saint-Just et de Saint-Alexandre, entretiens indispensables sur l'orgue, aménagement d'une pièce pour les répétitions de la chorale, aménagement de la chapelle de saint Just pour les messes en hiver...

Mais beaucoup reste à faire : sonorisation, chauffage, nouveaux bancs avec prie-Dieu, peinture des portes de l'église, lampes du Saint Sacrement, restauration des tabernacles des autels latéraux, etc.

Sans vous aucun des investissements nécessaires ne sera possible !

Conscients de vos sacrifices et reconnaissants pour votre soutien, nous vous assurons de notre prière et de notre dévouement quotidien. La messe du dimanche de Pâques sera célébrée pour les bienfaiteurs de la fraternité. Merci !

Vos prêtres

² Vous pouvez bénéficier d'une déduction d'impôts de 66% du montant de vos dons dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

³ Contactez pour cela l'abbé Meissonnier.

INTENTIONS DE MESSES

Lorsque vous demandez une intention de Messe, prière de libeller le chèque au nom du prêtre qui célébrera la Messe. Ceci afin d'éviter de lourdes écritures de comptabilité. Merci d'avance.

Je prie Monsieur l'abbé :

de célébrer messe(s) aux intentions suivantes :

-
-
-

Honoraires :

- pour une messe : **17 €** ;
- pour une neuvaine (neuf messes) : **170 €** ;
- un trentain grégorien : **565 €** (du nom du pape saint Grégoire qui obtint la délivrance de l'âme d'un moine au purgatoire par 30 jours consécutifs de messes)

Je joins un chèque à l'ordre du prêtre par lequel je souhaite faire célébrer ces messes

Bulletin Périodique Communicantes

Edition et impression

FSSP Lyon : 1 chemin de la Petite
Champagne 69340 Francheville.

Directeur de la publication

Abbé Brice Meissonnier.

Responsable de la rédaction

Abbé Brice Meissonnier.

Prix de vente : 1 euro.

Dépôt légal : en cours.

ISSN : 2551-7031



Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre

Maison Saint-Padre-Pio

1, chemin de petite Champagne

69340 Francheville

Tél : 04 72 16 96 05 - Fax : 04 72 16 11 69

www.communicantes.fr

Abbé Brice Meissonnier - Chapelain

T : 04 72 16 11 61

M : 06 60 42 21 79

Courriel : abbemeissonnier@gmail.com

Abbé Côme Rabany - Vice-Chapelain

T : 04 72 16 11 63

M : 07 63 02 48 09

Courriel : comerabany@outlook.fr

Abbé Pierre-Emmanuel Bonnin - Vice-Chapelain

T : 04 72 16 11 62

M : 06 67 46 10 71

Courriel : pebonnin@gmail.com



HORAIRES DES OFFICES

Offices en la Collégiale sauf mention contraire.

Dimanche et jours de préceptes

- 08h30 : messe lue en rit lyonnais avec prédication
- 10h00 : Grand'messe
- 18h30 : Salut du Saint-Sacrement
- 19h30 : messe lue avec prédication

Du lundi au jeudi

- 08h30 : messe lue à la Maison Padre Pio (*sauf vacances scolaires*)
- 18h45 : messe lue (17h30-18h30 confessions)

Le vendredi

- 07h00 : messe lue (*sauf vacances scolaires*)
- 11h30 : messe lue à la maison Padre Pio (*sauf vacances scolaires*)
- 18h45 : messe lue ou chantée les 1^{ers} vendredis
(17h30-18h30 confessions)

Le samedi

- 11h00 : messe lue (9h30-10h45 confessions)

COLLEGALE SAINT-JUST : 41 rue des Farges, 69005 Lyon.

MAISON PADRE PIO : 1 chemin de Petite Champagne, 69340 Francheville.